

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°045

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

OBJET : Adoption du budget primitif 2018 du budget annexe du Réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu les articles L 2312-1 et L 2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

Vu la délibération n° 233 du 10 juillet 2014 portant création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique,

Vu la délibération n° 234 du 10 juillet 2014 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal,

Vu la délibération n° 235 du 10 juillet 2014 portant approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Vu la délibération portant affectation provisoire des résultats anticipés 2017 du budget annexe du Réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal,

Vu la Loi de finances pour 2018,

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu en séance du Conseil municipal du 14 février 2018,

Vu la note de présentation du budget annexée à la présente délibération,

Adoption à l'unanimité par 38 pour , 5 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Jean-Yves VANNIER, Rachid ZAIRI) , 1 ne prend pas part au vote (Hakim RACHEDI)

DELIBERE :

APPROUVE le budget primitif 2018 du budget annexe du Réseau de chaleur provisoire de la ZAC Canal, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 88 477,81 €

Recettes : 88 477,81 €

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 238 425,05 €

Recettes : 238 425,05 €

DIT que la Maire est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

Reçu en préfecture le : 30/03/18
Publié le : 30/03/18
Certifie exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

